

**Bureau du 6 mai 2002**

**Décision n° B-2002-0560**

objet : <b>Budget principal - Individualisation de l'autorisation de programme globale déplacements urbains - Inscriptions des recettes sur diverses opérations d'investissement</b>
service : Délégation générale aux services urbains et à la proximité - Direction de la voirie

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 26 avril 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par délibérations n° 2001-0418 et 2001-0419 en date du 21 décembre 2001, lors du vote de la programmation pluriannuelle d'investissement 2002-2007 et du budget primitif 2002 - budget principal - ont été décidées des inscriptions de crédits sur diverses autorisations de programme.

En complément, il convient d'inscrire les recettes suivantes :

<b>Autorisation de programme actions de proximité</b>
---

opération 0497	voirie de proximité : 5 165,73 €, relatifs aux travaux pour compte de tiers
----------------	---

opération 0582	actions de proximité territoriales : 170 000 €, relatifs aux travaux pour compte de tiers
----------------	---

<b>Autorisation de programme transports en commun</b>
---

opération 0035	réseau intermédiaire : 1 402 258,89 €, relatifs aux conventions de financement conclues avec la commune de Vaulx en Velin, la direction départementale de l'équipement et le Sytral
----------------	---

opération 0044	aménagement de voirie pour le Sytral : 1 050 000 €, relatifs aux conventions de financement 2000 et 2001 conclues avec le Sytral
----------------	--

Vu ledit dossier ;

Vu les délibérations du Conseil n° 2001-0418 et 2001-0419 en date du 21 décembre 2001 et celle n° 2002-0444 en date du 4 février 2002 ;

**DECIDE**

**Accepte** d'individualiser partiellement les recettes de l'autorisation de programme globale - déplacements urbains - pour les opérations suivantes :

*autorisation de programme actions de proximité :*

- opération 0497 - voirie de proximité : 5 165,73 € en 2002 - compte 132 800,

- opération 0582 - actions de proximité territoriales : 170 000 € en 2002 - compte 132 800,

*autorisation de programme transports en commun :*

- opération 0035 - réseau intermédiaire : 1 235 380,18 € en 2002 et 166 878,71 € en 2003 - comptes 132 100, 132 400 et 132 600,
- opération 0044 - aménagements de voirie pour le Sytral : 750 000 € en 2002 et 300 000 € en 2003 - compte 132 600.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,